

Programme des Nations Unies pour le développement



*Au service
des peuples
et des nations*

Politiques de croissance pro-pauvre : Contraintes et défis au Bénin



Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du PNUD, des Nations Unies ou de leurs Etats membres.

Copyright © PNUD Bénin 2011

Crédit photo couverture : PNUD Bénin/Giacomo Pirozzi



*Au service
des peuples
et des nations*

Programme des Nations Unies pour le développement

Lot 111 zone résidentielle

01 BP 506 Cotonou

Tél : + 229 21 31 30 45 / 21 31 39 95

Fax : + 229 21 31 57 86

E-mail : registry.bj@undp.org

www.bj.undp.org

Table des matières

Préface	5
Sigles et abréviations	7
Avant-propos	9
Chapitre 1 : Contexte socioéconomique	17
1.1 - BREF APERÇU DU BÉNIN	19
1.1.1 - Caractéristiques physiques	20
1.1.2 - Caractéristiques politiques et administratifs	21
1.1.3 - Démographie et population	22
1.2 - ECONOMIE BÉNINOISE : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT À L'HORIZON 2015	23
1.2.1 - Caractéristiques structurelles de l'économie béninoise	23
1.2.2 - Politiques et Stratégies de développement au Bénin et principaux enjeux à l'horizon 2015	30
BIBLIOGRAPHIE	34
Chapitre 2 : Concept, mesure et analyse de la pauvreté	35
2.1. PAUVRETÉ : CONCEPT, MESURE ET ANALYSE	37
2.1.1. Concept de pauvreté	37
2.1.1.1. <i>Approche de la pauvreté par le revenu</i>	38
2.1.1.2. <i>Approche de la pauvreté par les besoins essentiels ou besoins de base</i>	40
2.1.1.3. <i>Approche par les capacités</i>	41
2.1.2. Indicateurs et mesure de la pauvreté	43
2.1.2.1. <i>Indicateurs de pauvreté</i>	44
2.1.2.1.1. Indicateurs de pauvreté en référence à l'approche revenu	44
2.1.2.1.2. Indicateurs de pauvreté en référence à l'approche basée sur les besoins essentiels	45
2.1.2.1.3. Indicateurs de pauvreté en référence à l'approche basée sur les capacités	48
2.1.2.2. <i>Mesure de la pauvreté</i>	49

2.1.2.2.1. Incidence, profondeur et sévérité de la pauvreté	49
2.1.2.2.2. Deux types particuliers d'indices : les indices FGT et l'IPM	56
2.1.3. Analyse de la pauvreté	59
2.1.3.1. <i>Caractéristiques des ménages en rapport avec la pauvreté</i>	59
2.1.3.2. <i>Comparaisons de la pauvreté entre différents groupes</i>	60
2.1.3.3. <i>Déterminants de la pauvreté</i>	60
2.2. INEGALITE : CONCEPT, MESURE ET ANALYSE	61
2.2.1. Concept d'inégalité	62
2.2.2. Mesure et analyse de l'inégalité	62
2.2.2.1 <i>Courbe de Lorenz</i>	63
2.2.2.2 <i>L'indice de Gini</i>	64
2.2.2.3 <i>Part des x% les plus pauvres dans les ressources totales</i>	64
2.2.2.4 <i>Ratios de Kuznets</i>	64
2.2.3. Croissance, pauvreté et inégalité	65
2.3. VULNERABILITE : CONCEPT, MESURE ET ANALYSE	67
2.3.1. Concept de vulnérabilité	68
2.3.2. Mesure et analyse de la vulnérabilité	69
2.3.2.1. <i>Matrices de transition</i>	70
2.3.2.2. <i>Longueur et fréquence des périodes de pauvreté</i>	72
2.3.2.3. <i>Noyau dur de la pauvreté</i>	73
BIBLIOGRAPHIE	75
ANNEXE	79
<i>Annexe 2.1 : Méthodologie détaillée de calcul de l'IPM</i>	79
Chapitre 3 : Profil de pauvreté au Bénin, inégalités et ciblage	81
3.1. PROFIL ET DÉTERMINANTS DE LA PAUVRETÉ AU BÉNIN	84
3.1.1 Indicateurs de pauvreté retenus	84
3.1.2 Profil de pauvreté au Bénin	86
3.1.2.1 <i>Vue globale de la pauvreté au Bénin</i>	86
3.1.2.2 <i>Pauvreté et milieu de résidence</i>	87
3.1.2.3 <i>Pauvreté et département de résidence</i>	88
3.1.2.4 <i>Pauvreté et commune de résidence</i>	89
3.1.3. Les relations entre les différentes formes de pauvreté : oppositions ou complémentarités	90

3.1.4. Noyau dur de la pauvreté au Bénin	91
3.1.4.1. Ampleur du noyau dur	91
3.1.4.2. Caractérisation des ménages du noyau dur	93
3.1.5. Ampleur de la pauvreté extrême et de la faim au Bénin	93
3.1.5.1. Pauvreté extrême au Bénin	94
3.1.5.2. Ampleur de la faim au Bénin	94
3.1.6. Déterminants de la pauvreté au Bénin	95
3.1.6.1. Déterminants selon l'approche monétaire	96
3.1.6.2. Déterminants selon l'approche des conditions de vie	97
3.2.3.3. Déterminants selon l'approche en termes d'actifs	97
3.1.6.4. Déterminants du noyau dur	97
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXES	100
Annexe 3.1 : Incidence de la pauvreté monétaire par commune en 2007	100
Annexe 3.2 : Incidence de la pauvreté non monétaire globale par commune en 2007	101
Annexe 3.3 : Incidence de la pauvreté en termes de conditions de vie par commune en 2007	102
Annexe 3.4 : Incidence de la pauvreté en termes d'actifs par commune en 2007	103
Annexe 3.5 : Noyau dur de la pauvreté en 2007, par commune	104
Annexe 3.6 : Noyau dur et caractéristiques des ménages	106
Annexe 3.7 : Nuage de points issu de l'ACM	107
Annexe 3.8 : Ampleur de la pauvreté extrême selon les caractéristiques du ménage	108
Annexe 3.9 : Ampleur de la pauvreté alimentaire selon les caractéristiques du ménage	110
Annexe 3.10 : Déterminants de la pauvreté en 2007	111
3.2. PROFIL ET DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS AU BÉNIN	113
3.2.1 Analyse globale des inégalités sur les plans monétaires et non monétaires	114
3.2.1.1 Inégalités de revenu	115
3.2.1.2 Inégalités des conditions de vie	117
3.2.2. Profil des inégalités, décomposition intragroupe et intergroupe	118
3.2.2.1. Inégalités de revenu au niveau des départements	119
3.2.2.2. Inégalités de revenu au niveau des communes	120
3.2.2.3. Inégalités de revenu selon la branche d'activité et la catégories socioprofessionnelle du chef de ménage	121
3.2.2.4. Inégalités de revenu selon l'âge du chef de ménage	122
3.2.2.5. Inégalités de revenu selon le niveau d'instruction du chef de ménage	122
3.2.2.6. Inégalités de revenu selon le sexe du chef de ménage	122

3.2.3. Ciblage des zones fondé sur l'impact des prix et des revenus sur le niveau d'inégalité	123
3.2.3.1. Décomposition des inégalités de revenu par poste de dépense	124
3.2.3.2. Ciblage des communes fondé sur les élasticités-revenu de l'indice de Gini relatives aux postes «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles»	125
BIBLIOGRAPHIE	126
ANNEXES	129
Annexe 3.11 : Inégalités de revenu et inégalités de conditions de vie selon quelques caractéristiques sociodémographiques et économiques du chef de ménage en 2007	129
Annexe 3.12 : Décomposition de Gini selon le milieu de résidence	130
Annexe 3.14 : Cartographie de l'inégalité de revenu au Bénin selon l'indice de Gini en 2007	131
Chapitre 4 : Dynamique de la pauvreté au Bénin	133
4.1. DYNAMIQUE DE PAUVRETÉ AU BÉNIN : LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS D'UN MODÈLE PROBIT BIVARIÉ POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES	135
4.1.1. Méthodologie	136
4.1.1.1. Méthode d'analyse	136
4.1.1.2. Données et variables	136
4.1.2. Résultats empiriques	139
4.1.2.1. Evolution de la pauvreté et de l'inégalité	139
4.1.2.2. Décomposition de la variation des indices de pauvreté monétaire en éléments de croissance et de redistribution	145
4.1.2.3. Décomposition de la variation des indices de pauvreté en effet intra-groupe et en effet de migration	148
4.1.2.4. Entrées et Sorties de la pauvreté	150
4.1.2.5. Impacts des caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques sur les probabilités de transition	151
4.1.2.6. Prédiction du modèle en termes de probabilités de transition et d'estimation de la durée moyenne des épisodes de la pauvreté et de la non-pauvreté	153
4.1.3. Implications en termes de politiques économiques et sociales	154
BIBLIOGRAPHIE	156
ANNEXES	159
Annexe 4.1 : Décomposition de la variation de pauvreté en composantes de croissance et de redistribution sur la période 2006-2007	159
Annexe 4.2 : Mouvements d'entrée, de sortie et de maintien dans la pauvreté	161
Annexe 4.3 : Estimation d'un modèle biprobit évaluant la probabilité pour un ménage d'être pauvre en 2006 et en 2007	161

<i>Annexe 4.4 : Effets marginaux sur la probabilité de persistance, d'entrée ou de sortie de la pauvreté en 2007 (modèle 3)</i>	166
<i>Annexe 4.5 : Prédiction des probabilités de transition et des durées moyenne et médiane des épisodes de pauvreté et de non-pauvreté</i>	169
Chapitre 5 : Politiques de croissance pro-pauvre au Bénin	171
5.1. SOURCES DE LA CROISSANCE AU BÉNIN ET STRATÉGIES POUR ATTEINDRE LES OMD	174
5.1.1. Profil de croissance de l'économie béninoise et perspective de réalisation des OMD	175
5.1.2. Sources de la croissance économique et de la croissance potentielle au Bénin : une relecture	178
5.1.2.1. Sources de la croissance	178
5.1.2.2. Sources de la croissance potentielle	182
5.1.2.3. Déterminants de la productivité totale des facteurs	185
5.1.3. Stratégies et politiques d'accélération de la croissance dans la perspective de réduction de la pauvreté et de réalisation des OMD	186
5.1.3.1. Renforcement du capital humain	188
5.1.3.2. Accroissement des investissements	189
BIBLIOGRAPHIE	191
ANNEXES	193
<i>Annexe 5.1 : Comptabilité de la croissance</i>	193
<i>Annexe 5.2 : Décomposition sectorielle des sources de la croissance</i>	194
<i>Annexe 5.3 : Décomposition sectorielle des sources de la croissance potentielle</i>	195
5.2. CROISSANCE PRO-PAUVRE : QUELLES STRATÉGIES POUR LE BÉNIN ?	197
5.2.1. Notion de croissance pro-pauvre	197
5.2.1.1. Approche relative	197
5.2.1.2. Approche absolue	198
5.2.1.3. Approche d'Osmani	199
5.2.2. Affinement de l'analyse de la croissance pro-pauvre	199
5.2.2.1. Courbes d'incidence de la croissance selon les caractéristiques des ménages	201
5.2.2.2. Courbes de croissance de la pauvreté selon les caractéristiques des ménages	202
5.2.2.3. Analyse spatiale de la relation entre croissance et pauvreté	204
5.2.3. Stratégies et politiques appropriées de croissance pro-pauvre	205
5.2.3.1. Secteurs clés de l'économie béninoise et implications en termes de politiques	205
5.2.3.2. Réduire les inégalités régionales	209

5.2.3.3. Accélérer la politique visant l'éducation pour tous, en particulier l'alphabétisation	210
BIBLIOGRAPHIE	213
ANNEXES	214
<i>Annexe 5.4 : Taux de croissance pro-pauvre de Ravallion & Chen [2003]</i>	214
<i>Annexe 5.5 : Impact de l'augmentation de la demande de produits vivriers de 10%</i>	215
<i>Annexe 5.6 : Impact de l'augmentation de la demande de coton fibre et graine de 10%</i>	216
5.3. ARBITRAGE CROISSANCE-INEGALITES POUR ATTEINDRE LE PREMIER DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT	217
5.3.1. Evaluation de l'influence des inégalités sur l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen	218
5.3.2. Conditions d'atteinte de l'OMD 1	222
5.3.3. Quelques outils de redistribution	225
5.3.3.1. Redistribution pure	225
5.3.3.2. Redistribution indirecte	226
BIBLIOGRAPHIE	229
ANNEXES	231
<i>Annexe 5.7 : Evolution des inégalités suivant les catégories sociodémographiques</i>	231
<i>Annexe 5.8 : Evolution des inégalités suivant les départements et milieux de résidence</i>	232
<i>Annexe 5.9 : Evolution des inégalités suivant les départements et milieux de résidence</i>	233

5.3. ARBITRAGE CROISSANCE-INÉGALITÉS POUR ATTEINDRE LE PREMIER DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Introduction

La première section de ce chapitre a examiné les sources de la croissance au Bénin du point de vue des facteurs de production et a proposé les stratégies requises pour inverser le déclin de la productivité totale des facteurs afin de situer la croissance économique sur un sentier compatible avec les OMD. La deuxième section a analysé le caractère pro-pauvre de la croissance sur la période 2006-2007 et a suggéré des politiques en vue d'une meilleure redistribution des fruits de la croissance au regard des inégalités relevées. Cette troisième et dernière section, insiste sur la nécessité de résorber les inégalités pour imprimer la croissance nécessaire à l'atteinte de l'OMD 1 relatif à la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim.

En effet, comme indiqué dans le *chapitre 2*, jusqu'à un passé récent, les stratégies de lutte contre la pauvreté (y compris les inégalités) se concentraient uniquement sur la croissance économique, en vertu de l'hypothèse du U renversé de Kuznets [1955] qui laissait croire que les inégalités dans un pays devraient reculer à mesure que ce pays se développe (que le PNB par habitant augmente). En référence à cette thèse, la croissance seule devrait suffire à lutter contre la pauvreté et les inégalités. Ce paradigme a été remis en cause. De nombreuses études établissent, d'une part, que l'accélération de la croissance ne s'accompagne pas toujours d'une réduction des inégalités (Oshima [1992], Deininger & Squire [1998], Fields [2001], Ferreira & Ravallion [2008]), d'autre part, que le pouvoir de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté dépend du niveau d'inégalité. Plus le niveau initial d'inégalité dans un pays est important, plus élevé est le niveau de croissance économique requis pour réduire la pauvreté sous toutes ses formes (Ravallion [1997], Ferreira & Ravallion [2008]...).

Ce faisant, les stratégies visant l'accélération du rythme de réduction de la pauvreté doivent prendre en compte simultanément la question de la relance économique et celle de la réduction des inégalités. Mieux, pour Bourguignon [2002], la réduction des inégalités génère un « double dividende ». Non seulement elle contribue à réduire la pauvreté à travers un pur effet de redistribution, mais de plus, cette baisse entraîne une accélération du rythme de réduction de la pauvreté, car l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen dépend de façon étroite et négative du degré d'inégalité des revenus. Soutenant une position analogue, Cling et al. [2003] estiment qu'une croissance positive, accompagnée d'une augmentation de la part du revenu national détenue par les pauvres, devrait conduire mécaniquement à une réduction de la pauvreté plus forte que si le revenu des pauvres augmente moins ou aussi vite que celui du reste de la population.

Malgré ces points de vue, il demeure que la réduction des inégalités ne conduit pas toujours à celle de la pauvreté dans un contexte de croissance économique. La preuve nous a été fournie dans la section précédente en répartissant les communes selon les variations de l'incidence de la pauvreté et de l'indice de Gini entre 2006 et 2007. Il est apparu des

dont ont évolué dans le passé, la croissance et l'inégalité, et leur conséquence en termes de pauvreté, mais n'informent pas sur les mécanismes de transmission. D'où l'intérêt accordé à l'approche arithmétique.

Ainsi, l'analyse de l'influence des inégalités sur l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen au Bénin repose sur cette deuxième approche, notamment sur celles proposées par Kakwani [1993] et Bourguignon [2002] (Cf. encadré 5.6).

Encadré 5.6 : Relation croissance, pauvreté et inégalités à partir des approches de Kakwani [1993] et de Bourguignon [2002]

Approche de Kakwani [1993]

Elle est utilisée pour prédire l'effet de la croissance du revenu moyen sur la pauvreté. Il s'agit d'apprécier le rythme auquel une croissance économique neutre à l'inégalité pourra contribuer à la réduction de la pauvreté.

De façon conceptuelle, Kakwani [1993] postule que la mesure de la pauvreté est fonction du seuil de pauvreté z , de la dépense moyenne par tête et de l'inégalité des revenus caractérisée par la courbe de Lorenz. Il dérive l'élasticité de la pauvreté par rapport à la dépense moyenne en supposant que l'inégalité ne varie pas, dans le sens où tous les revenus varient proportionnellement au même taux que le revenu moyen. Ainsi, l'élasticité des indices de pauvreté FGT par rapport à la dépense moyenne par

équivalent-adulte (η_{P_α}) lorsque la croissance de la dépense totale provient uniquement de la croissance du groupe k est égale à :

$$\eta_{P_\alpha} = \begin{cases} \alpha \frac{P(k, z, \alpha) - zP(k, z, \alpha - 1)}{P(z, \alpha)} & \text{si } \alpha \geq 1 \\ -\frac{zf(k, z)}{F(z)} & \text{si } \alpha = 0 \end{cases}$$

Approche de Bourguignon [2002]

Elle permet de relâcher l'hypothèse de la constance des inégalités. A cet effet, Bourguignon [2002] montre que, si la distribution des revenus relatifs est log-normale, il existe une relation comptable entre la valeur absolue de l'élasticité (ε) du taux de pauvreté (P) au revenu moyen, le niveau du revenu moyen et

le degré d'inégalité des revenus : $\varepsilon = \lambda [\log(z/y_m)/\sigma + \sigma/2]/\sigma$.

où λ est la fonction de hasard de la loi normale centrée réduite (rapport entre les fonctions de densité et de répartition), σ est l'écart type de la distribution du logarithme du revenu, z est la ligne de pauvreté et y_m le revenu moyen. Cette expression montre qu'un même taux de croissance aura d'autant plus d'effet sur le taux de pauvreté que le niveau de développement est important (faible valeur du ratio z/y_m) et que l'inégalité des revenus est faible.

Sous l'hypothèse que la distribution est log-normale, l'évolution de l'indice d'inégalité (Gini) peut être reliée à celle de l'écart type de la distribution du logarithme du revenu, σ , par la relation suivante :

$$G = 2\Phi(\sigma/2) - 1.$$

L'analyse de l'influence des inégalités sur l'élasticité du taux de pauvreté est alors faite en comparant les élasticités générées dans les deux cas.

En ce qui concerne les simulations sur l'évolution de la pauvreté absolue jusque 2015, elles reposent sur plusieurs hypothèses de croissance et selon que celle-ci est supposée pro-pauvre ou neutre.

Branche d'activité						
Agriculture Elevage Pêche et Forêt	-1,84	-2,27	-0,88	-1,07	-0,96	-1,20
Industrie	-1,99	-2,50	-1,13	-1,20	-0,86	-1,30
Eau, électricité, gaz	-2,41	-4,38	-1,19	-1,76	-1,22	-2,62
BTP	-1,86	-3,44	-0,93	-1,09	-0,93	-2,35
Commerce et restauration	-1,97	-2,78	-0,92	-1,3	-1,05	-1,48
Transport et communications	-1,93	-3,34	-0,92	-1,4	-1,01	-1,94
Autres services	-2,34	-2,93	-1,19	-1,2	-1,15	-1,73

Source : Auteurs, à partir des données de l'enquête EMICoV 2006-2007.

Ces différents résultats suggèrent que les inégalités constituent bien une dimension importante à ne pas négliger dans la lutte contre la pauvreté au Bénin. Les stratégies de réduction de la pauvreté à opérationnaliser au Bénin doivent ainsi intégrer des politiques de redistribution en direction des plus pauvres.

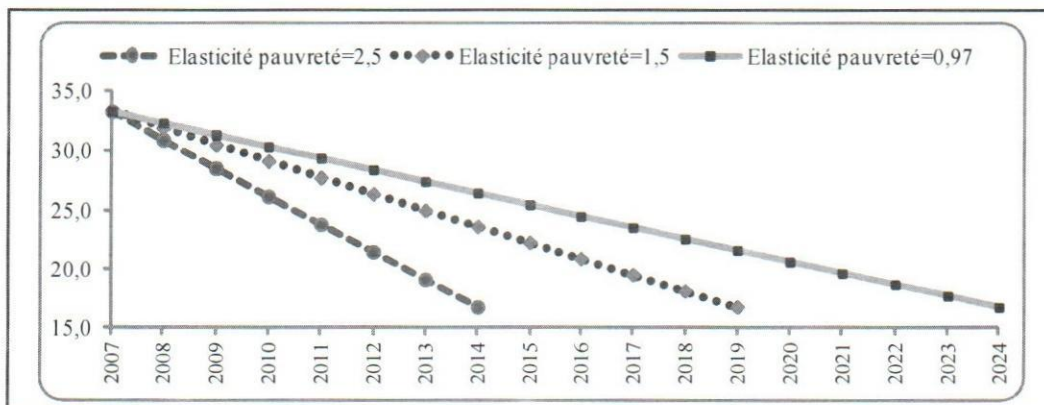
Les gains générés par la redistribution lorsque la croissance s'accompagne de redistribution peuvent être captés à travers la vitesse de réduction de la pauvreté et l'horizon d'atteinte de l'OMD 1 avec l'hypothèse d'un taux de pauvreté monétaire de 33,3% correspondant à celui observé en 2007 considéré comme année de base.

Si l'élasticité du taux de pauvreté obtenue en 2007 sous l'hypothèse du relâchement de la constance des inégalités est maintenue pour les prochaines années, l'OMD 1 ne pourra pas être atteint en 2015 mais plutôt en 2024, soit 09 années plus tard. Avec l'hypothèse de la croissance neutre à l'inégalité, cet objectif ne sera pas non plus atteint en 2015 mais en 2020.

En 2015, le taux de pauvreté serait de 23,1% en cas de répartition égalitaire des fruits de la croissance, et de 25,5% si la répartition n'est pas égalitaire, soit un différentiel de 2,4% (Cf. graphique 5.5). Il apparaît nettement que la vitesse de convergence vers l'OMD 1 est ralentie par les inégalités.

Ces résultats confirment la nécessité d'intégrer les politiques de redistribution aux stratégies de réduction de la pauvreté au Bénin. Le cas échéant, ces politiques doivent être différenciées pour tenir compte des disparités régionales.

Graphique 5.6 : Evolution de l'incidence de la pauvreté en fonction de l'élasticité du taux de pauvreté



Source : Auteurs, à partir des données de l'enquête EMICoV 2006-2007.

Plus spécifiquement, l'analyse des élasticités du taux de pauvreté au revenu moyen selon les communes laisse apparaître une prédominance des communes (91%) justifiant d'une élasticité comprise entre 1 et 2, c'est-à-dire, caractérisées par un épisode de croissance modérément pro-pauvre.

5.3.3. Quelques outils de redistribution

Le choix des outils de redistribution prend en compte les différentes formes d'inégalités auxquelles les populations, notamment les défavorisées, sont confrontées (inégalités en termes de conditions d'existence, monétaire, sociale et de potentialités) et les mécanismes socio-économiques de reproduction de ces inégalités sont produits afin d'identifier les outils de redistribution appropriés.

Cependant, dans l'absolu, la redistribution des actifs (capital physique et financier) et l'accès équitable au capital humain et social sont plus efficaces et génèrent des effets plus durables sur la pauvreté que la redistribution des revenus [Barro, 2000].

Pour le Bénin, deux types de redistribution peuvent être recommandés. La redistribution pure qui nécessite certaines précautions afin de ne pas induire des distorsions sur le marché, et la redistribution, dite efficace dans le sens où elle repose sur des mécanismes indirects qui n'engendrent pas des distorsions.

5.3.3.1. Redistribution pure

Un outil de redistribution pure qui peut être envisagé est *la redistribution fiscale* qui permet de corriger, au moyen de prélèvements et de transferts, l'inégalité des revenus (dépenses) induite par les écarts dans les dotations initiales et les forces de marché, tout en préservant au maximum le rôle allocatif du système de prix.

Plus précisément, au regard des contraintes budgétaires, il y a lieu de retenir une réforme marginale budgétairement neutre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à la consommation des ménages. Elle consisterait à augmenter la taxe sur un bien pour en subventionner un autre ou pour subventionner des systèmes d'assurance sociale.

La finalité d'une telle réforme, budgétairement neutre, est de retenir des paniers de biens susceptibles, par la baisse de la TVA, de contribuer à faire baisser la pauvreté. Cela suppose, pour assurer le respect de l'invariance du budget du gouvernement, qu'un autre panier de biens compensatoires soit également déterminé.

La simulation d'un tel outil sur la pauvreté a été faite [Médédji, 2009]. Les résultats ont montré que, dans le cas du Bénin, il est possible de taxer davantage la consommation, d'une part, des boissons, et d'autre part, des huiles et corps gras alimentaires, pour subventionner les produits énergétiques (pétrole et gaz naturel, allumettes et piles) et les produits d'habillement, d'hygiène et soins corporels. Une telle politique de redistribution s'avère socialement efficace en termes de réduction de la pauvreté.

La taxation des boissons au profit de la subvention du pétrole et des articles d'habillement apparaît particulièrement bénéfique (Cf. graphique 5.7).

consolidé par des mesures visant le maintien des apprenants à l'école. En effet, il est souhaitable de réduire le déficit éducationnel en passant de l'objectif d'éducation primaire pour tous à celui de la durabilité des apprenants dans le système scolaire. Il convient également d'étendre les mesures d'accessibilité à l'enseignement technique et la formation professionnelle. Ceci garantira au moins le niveau secondaire à chaque citoyen et lui donnera plus de chance d'appartenir au moins à la classe moyenne.

Par ailleurs, il importe d'insister sur la dynamisation des programmes d'alphabétisation de façon à réduire le taux d'analphabétisme afin de permettre aux ménages des classes pauvres, en particulier les agriculteurs de saisir les opportunités offertes dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de mécanisation de l'agriculture.

S'agissant du ciblage des investissements, la question a déjà été évoquée dans la section précédente. Du point de vue des politiques de redistribution, les constructions des écoles, des forages et des centres de santé ainsi que les projets d'électrification rurale dans les zones les plus défavorisées devraient être privilégiés. De tels projets sont de nature à contribuer à développer le potentiel productif des zones concernées à travers la disponibilité de l'énergie électrique et le renforcement de l'état sanitaire ainsi que du niveau d'instruction des populations.

En ce qui concerne le crédit, il n'est pas aisé pour les populations pauvres d'y accéder en raison des garanties matérielles requises. Même dans le cas des microcrédits avec des systèmes de cautionnement solidaire, la complexité des démarches administratives ne favorisent pas l'accès au plus grand nombre [INSAE, 2011]. Au-delà, il est bien établi que les institutions de microfinance (IMF) ne parviennent pas à atteindre toutes les couches, quand bien même elles visent une clientèle très pauvre, et laissent ainsi pour compte un nombre élevé de personnes qui sont trop pauvres pour pouvoir accéder à leurs services [Hashemi & Rosenberg, 2006]. Dans de telles conditions, l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire pour accompagner les IMF à travers des lignes de crédit ou les populations, à travers des programmes spécifiques dédiés aux plus pauvres. C'est notamment le cas du programme MCPP qui a vocation à préparer les bénéficiaires, initialement exclus de toutes les sources de financement, à accéder aux services de microfinance et au système bancaire classique. De telles initiatives devraient être encouragées en s'assurant toutefois du ciblage des plus pauvres. Par exemple, pour le programme MCPP, les résultats de l'évaluation² globale conduite en 2011 révèlent que 18,8% des bénéficiaires sont des personnes qui n'entrent pas dans la cible primaire du programme.

² Il s'agit de la « Mission d'Evaluation Globale du Programme MCPP » réalisée par le Cabinet Pluri-Expertises (Pluriex) pour le compte du Ministère en charge de la microfinance, dont la version finale a été publiée en avril 2011.

BIBLIOGRAPHIE

Banque Mondiale [2001] : « *Rapport sur le Développement dans le Monde 2000/2001 : Combattre la pauvreté* », Premier tirage septembre 2000, Editions Eska, version résumée, 20 p.

Bourguignon, F. [2002] : « *The Growth Elasticity of Poverty Reduction: Explaining Heterogeneity across Countries and Time Periods* », DELTA Working Paper N°2002-03, (Feb. 2002), 24 p.

CAPOD [2009] : « *Réduction des inégalités de revenu et émergence d'une classe moyenne au Bénin* », Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action Publique (MPDEAP).

Chen, S. and M. Ravallion [1997] : « *What Can New Survey Data Tell Us about Recent Changes in Distribution and Poverty* », World Bank Economic Review, Vol. 11, No. 2, pp. 357-382.

Cling, J.-P, M. Razafindrakoto et F. Roubaud [2003] : « *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté* », DIAL-Economica, 2^{ème} édition (Juin 2003), 406 p.

Deininger, K. and L. Squire [1998] : « *New ways of looking at old issues: inequality and growth* », Journal of Development Economics, Vol. 57, No. 2, pp. 259-287.

Dollar, D. and A. Kraay [2002] : « *Growth is Good for the Poor* », Journal of Economic Growth, Vol. 7, No. 3, (Sept. 2002), pp. 195-225.

Ferreira, F.H.G. & M. Ravallion [2008] : « *Global Poverty and Inequality: A Review of the Evidence* », The World Bank Development Research Group, Poverty Team, Policy Research Working Paper 4623, (May. 2008), 42 p.

Fields, G. S. [2001] : « *Distribution and Development: A New Look at the Developing World* », MIT Press, 270 p.

Fonds National de la Microfinance [2010] : « *Fonds National de la Microfinance : bilan et perspectives* ». (Déc. 2010), 62 p.

Goldin, I., H. Rogers and N. Stern [2002] : « *The Role and Effectiveness of Development Assistance: Lessons from World Bank Experience* », A Research Paper from the Development Economics Vice Presidency of the World Bank, (Mar. 2002), 90 p.

Hashemi, S. et R. Rosenberg [2006] : « *Faire accéder les plus pauvres à la microfinance en associant filets de protection sociale et services financiers* », CGAP Note Focus N°34 (Fév. 2006), 11 p.

Hodonou, A. et al. [2009] : « *Dynamique de la pauvreté au Bénin: approche par l'analyse des processus stochastiques de type markovien* », WP-PEP, Université Laval, Canada.

INSAE [2011] : « *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EMICoV), Enquête de suivi 2010* », Rapport préliminaire, (Mars 2011), 74 p.

Kakwani, N. [1993] : « *Poverty and Economic Growth with Application to Côte d'Ivoire* », Review of Income and Wealth, Vol. 39, pp. 121-39.

ANNEXES

Annexe 5.7 : Evolution des inégalités suivant les catégories sociodémographiques

	Inégalités			Approche Bourguignon [2002]		
	Gini de 2006	Gini de 2007	Variation	e(2006)	e(2007)	Variation
Milieu de résidence						
Urbain	0,52	0,46	-0,06	-0,85	-1,11	-0,26
Rural	0,48	0,42	-0,06	-0,92	-1,16	-0,24
Ensemble	0,53	0,47	-0,06	-0,78	-0,97	-0,19
Sexe						
Masculin	0,54	0,47	-0,07	-0,75	-0,95	-0,20
Féminin	0,50	0,46	-0,04	-0,89	-1,12	-0,23
Milieu de résidence						
Cotonou	0,51	0,41	-0,10	-1,04	-1,52	-0,48
Autre urbain	0,49	0,45	-0,04	-0,93	-1,15	-0,22
Rural	0,48	0,42	-0,06	-0,92	-1,16	-0,24
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	0,49	0,43	-0,06	-0,83	-1,07	-0,24
Primaire	0,50	0,44	-0,06	-0,90	-1,19	-0,29
Secondaire	0,52	0,48	-0,04	-0,97	-1,00	-0,03
Supérieur	0,46	0,41	-0,05	-1,63	-2,02	-0,39
Classe d'âges						
Moins de 25 ans	0,55	0,47	-0,08	-0,89	-1,33	-0,44
25 - 34 ans	0,50	0,48	-0,02	-0,92	-1,10	-0,18
35 - 44 ans	0,55	0,47	-0,08	-0,71	-0,93	-0,22
45 - 59 ans	0,53	0,46	-0,07	-0,76	-0,93	-0,17
60 ans et plus	0,51	0,44	-0,07	-0,80	-1,08	-0,28
Branche d'activités						
Agriculture, élevage, pêche et forêt	0,48	0,42	-0,06	-0,88	-1,07	-0,19
Industries	0,44	0,44	0,00	-1,13	-1,20	-0,07
Eau, électricité, gaz	0,42	0,41	-0,01	-1,19	-1,76	-0,57
BTP	0,52	0,49	-0,03	-0,93	-1,09	-0,16
Commerce et restauration	0,51	0,44	-0,07	-0,92	-1,30	-0,38
Transport et communications	0,52	0,44	-0,08	-0,92	-1,40	-0,48
Banques et assurances	0,44	0,44	0,00	-1,56	-1,65	-0,09
Autres services	0,47	0,48	0,01	-1,19	-1,20	-0,01
Non applicable	0,56	0,46	-0,10	-0,72	-0,99	-0,27

Source : Auteurs à partir des données de l'enquête EMICoV 2006-2007

	Départements	Inégalités			Approche Bourguignon [2002]		
		Gini de 2006	Gini de 2007	Variation	e(2006)	e(2007)	Variation
Les deux milieux	Alibori	0,46	0,44	-0,02	-0,98	-1,04	-0,06
	Atacora	0,41	0,38	-0,03	-1,21	-1,33	-0,12
	Atlantique	0,45	0,43	-0,02	-1,01	-1,10	-0,09
	Borgou	0,63	0,45	-0,18	-0,59	-1,00	-0,41
	Collines	0,50	0,38	-0,12	-0,91	-1,47	-0,56
	Couffo	0,44	0,37	-0,07	-1,07	-1,44	-0,37
	Donga	0,49	0,45	-0,04	-1,01	-1,04	-0,03
	Littoral	0,51	0,41	-0,10	-1,04	-1,52	-0,48
	Mono	0,47	0,51	0,04	-0,95	-0,90	0,05
	Ouémé	0,42	0,44	0,02	-1,16	-1,26	-0,10
	Plateau	0,45	0,38	-0,07	-1,02	-1,40	-0,38
	Zou	0,44	0,38	-0,06	-1,02	-1,30	-0,28
	Ensemble	0,53	0,47	-0,06	-0,78	-0,97	-0,19

Source : Auteurs à partir des données de l'enquête EMICoV 2006-2007

Annexe 5.9 : Evolution des inégalités suivant les départements et milieux de résidence

Communes	Inégalités			Approche Bourguignon [2002]		
	Gini de 2006	Gini de 2007	Variation	e(2006)	e(2007)	Variation
Abomey	0,37	0,41	0,04	-1,35	-1,31	0,04
Abomey-Calavi	0,40	0,38	-0,02	-1,21	-1,54	-0,33
Adja-Ouere	0,36	0,41	0,05	-1,52	-1,37	0,15
Adjarra	0,31	0,35	0,04	-2,17	-1,93	0,24
Adjohoun	0,38	0,33	-0,05	-1,21	-1,77	-0,56
Agbangnizoun	0,30	0,31	0,01	-1,91	-1,94	-0,03
Aguegues	0,39	0,36	-0,03	-1,27	-1,47	-0,20
Akpro-Misserete	0,32	0,27	-0,05	-1,94	-2,56	-0,62
Allada	0,36	0,39	0,03	-1,39	-1,15	0,24
Aplahoue	0,34	0,34	0,00	-1,60	-1,56	0,04
Athieme	0,28	0,29	0,01	-1,99	-2,23	-0,24
Avrankou	0,37	0,33	-0,04	-1,50	-1,93	-0,43
Banikoara	0,39	0,38	-0,01	-1,05	-1,21	-0,16
Bante	0,49	0,34	-0,15	-0,99	-1,39	-0,40
Bassila	0,40	0,40	0,00	-1,31	-1,29	0,02
Bembereke	0,58	0,44	-0,14	-0,89	-0,99	-0,10

Communes	Inégalités			Approche Bourguignon [2002]		
	Gini de 2006	Gini de 2007	Variation	e(2006)	e(2007)	Variation
Ouidah	0,59	0,44	-0,15	-0,85	-1,38	-0,53
Ouinhi	0,33	0,34	0,01	-1,50	-1,78	-0,28
Parakou	0,58	0,39	-0,19	-0,74	-1,68	-0,94
Péhunco	0,26	0,34	0,08	-2,27	-1,91	0,36
Perere	0,49	0,38	-0,11	-0,90	-1,23	-0,33
Pobe	0,45	0,37	-0,08	-0,89	-1,44	-0,55
Porto-Novo	0,39	0,45	0,06	-1,37	-1,60	-0,23
Sakete	0,43	0,37	-0,06	-1,11	-1,42	-0,31
Savalou	0,42	0,40	-0,02	-1,17	-1,61	-0,44
Save	0,33	0,41	0,08	-1,77	-1,35	0,42
Ségbana	0,36	0,32	-0,04	-1,54	-1,70	-0,16
Seme-Kpodji	0,37	0,38	0,01	-1,40	-1,59	-0,19
Sinende	0,49	0,43	-0,06	-0,81	-1,03	-0,22
So-Ava	0,36	0,35	-0,01	-1,29	-1,05	0,24
Tanguiéta	0,33	0,41	0,08	-1,89	-1,11	0,78
Tchaourou	0,56	0,41	-0,15	-0,63	-1,09	-0,46
Toffo	0,39	0,37	-0,02	-1,35	-1,30	0,05
Torri-Bossito	0,33	0,35	0,02	-1,53	-1,47	0,06
Toucountouna	0,26	0,28	0,02	-2,64	-1,68	0,96
Toviklin	0,38	0,36	-0,02	-1,20	-1,50	-0,30
Zagnanado	0,41	0,34	-0,07	-1,20	-1,39	-0,19
Za-Kpota	0,36	0,32	-0,04	-1,29	-1,80	-0,51
Ze	0,34	0,35	0,01	-1,50	-1,27	0,23
Zogbodomey	0,38	0,37	-0,01	-1,33	-1,50	-0,17

Source : Auteurs à partir des données de l'enquête EMICoV 2006-2007

Le concept de pauvreté, de par son caractère dynamique, a connu d'importantes évolutions au cours de ces dernières décennies, sous l'impulsion entre autres, du PNUD qui s'emploie à promouvoir une approche plus inclusive voire holistique du développement. Ces évolutions appellent un approfondissement des études précédentes qui mettaient davantage l'accent sur les approches monétaires de la pauvreté. En outre, la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté de la 3ème génération au Bénin intervient à une période charnière, en relation avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En effet, elle couvre la période 2011-2015 qui correspond à la dernière ligne droite avant l'horizon fixé. A cet égard, il est opportun de s'interroger sur les gaps à combler et d'examiner les actions appropriées à mettre en œuvre en vue de l'atteinte des cibles retenues, en ce qui concerne notamment l'OMD 1 relatif à la lutte contre la pauvreté et la faim.

AUTEURS

ALOFA Janvier Polycap	Economiste national du PNUD
BALARO Grégoire	Economètre-Cybernéticien, chercheur, Professeur d'économétrie à l'Ecole Nationale d'Economie d'Appliquée et de Management
GLELE-AHANHANZO Valentin	Economiste-financier, consultant indépendant
MANLAN Olivier	Conseiller Economique Principal du PNUD
MEDEDJI Damien	Economiste-chercheur, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MONGAN Saint-Martin	Statisticien-Economiste, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest-Cotonou
SOSSOU André-Félix	Coordonnateur du projet «Appui aux OMD»
VODOUNOU Cosme	Directeur général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique